



Communiqué – Bourses Mobilité SFDP 2026

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, la SFDP offre deux bourses de mobilité destinées aux primatologues francophones issu-es des pays abritant des primates (hors Japon) et travaillant avec des partenaires ou des instituts, organisations ou organismes francophones.

Cette année, plusieurs changements importants interviennent afin d'améliorer l'efficacité et l'impact de ces bourses :

1. Contexte et nouveauté

- La SFDP ne tiendra pas son propre colloque en 2026, mais s'associera à l'**organisation du colloque de l'EFP**, qui se déroulera à **Montpellier du 29 juin au 03 juillet**.
- La SFDP offrira cette année deux **bourses à environ 1000 € chacune**.

2. Nouvelle stratégie de financement

- Les bourses **ne seront plus versées directement aux lauréat-es**.
- La SFDP prendra en charge **les frais d'inscription et les billets d'avion** des deux bénéficiaires, dans la limite de 1000 € (dépassement à discuter)

3. Processus et calendrier

- **Ouverture des candidatures** : 1er décembre 2024
- **Date limite** : 7 janvier 2025
- Décision du CA : mi-janvier
- Les candidat-es retenu-es devront **lancer leur demande de visa immédiatement** et fournir à la SFDP **leur dossier complet afin que nous engagions la réservation des billets**.
- Après réservation, les lauréat-es disposeront de **7 jours pour prendre rendez-vous et déposer leur dossier auprès des autorités compétentes**.
⚠ Le non-respect de ces délais pourra entraîner l'annulation de la bourse (sauf cas particuliers liés aux contraintes administratives locales).

4. Facilitation des démarches

- Pour renforcer les coopérations scientifiques, nous travaillons à la mise en place d'un **accueil en laboratoire en France (3-4 jours)** avant ou après la conférence.
- Objectifs :
 - Favoriser les échanges scientifiques.
 - Offrir une opportunité de networking.
 - Fournir une **lettre d'invitation officielle** pour appuyer la demande de visa.

5. Conditions d'éligibilité

- Les bourses sont réservées aux candidat-es **soumettant une communication orale** pour le colloque. IL EST IMPERATIF DE SOUMETTRE UN RESUME (avec preuve de soumission) POUR CANDIDATER.
- Les dossiers sans soumission de résumé **ne seront pas acceptés**.
- Bonne nouvelle : le comité scientifique de l'EFP **acceptera** d'office **tous les résumés soumis**.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à nous contacter <http://info@sfdp-primateologie.net/>.